

Intervention de M. Jean-Pierre JOUYET

devant le Parlement européen

Déclaration du Conseil

sur l'accord CE/Bosnie-Herzégovine de stabilisation et d'association

Strasbourg, mercredi 22 octobre 2008

Monsieur le Président,

Monsieur le Commissaire,

Mesdames et messieurs les députés,

Madame Pack,

Comme vous le savez, le Conseil est très attaché à la perspective européenne des pays des Balkans occidentaux. Je vous rappelle d'ailleurs que le mouvement en faveur de l'intégration européenne des Balkans a été lancé à l'initiative de la Présidence française, en 2000, lorsque l'UE avait, pour la première fois, réuni l'ensemble de ces pays au sommet de Zagreb et reconnu leur vocation à rejoindre un jour l'Union. Chacun des pays des Balkans dispose aujourd'hui d'une telle perspective, garante de la stabilité de la région et du développement tant politique qu'économique de chaque Etat.

Cette perspective prend un sens tout particulier pour la Bosnie-Herzégovine, le pays de la région qui a le plus souffert conflits issus de la décomposition de l'ex-Yougoslavie. Aujourd'hui, elle est toutefois à la croisée des chemins, entre perspective européenne, qui la mènera à terme jusqu'à l'adhésion à l'Union européenne et le repli sur elle-même, fondé sur des rhétoriques nationalistes tournées vers le passé.

Les progrès remarquables effectués au cours du premier trimestre 2008 ont permis à l'UE de prendre la décision historique de signer l'Accord de Stabilisation et d'Association (ASA) avec la Bosnie-Herzégovine, signe qu'avec volonté et détermination, la classe politique de ce pays est capable de dégager un consensus et d'entreprendre les réformes nécessaires. C'est cette détermination que le Conseil a entendu reconnaître en signant l'ASA, en juin 2008 une fois remplies les quatre conditions requises, que je vous rappelle :

1. la bonne collaboration générale avec le TPIY;
2. la réforme de la radiodiffusion publique;
3. l'amélioration de l'administration publique;
4. le lancement de la réforme de la police.

La signature de l'ASA et de l'Accord intérimaire, le 16 juin dernier à Luxembourg, est une étape très importante pour les relations entre l'UE et la Bosnie-Herzégovine. Elle devrait lui donner une nouvelle impulsion dans sa

route vers l'UE, impulsion qu'il convient à présent de confirmer sans tarder. L'Accord intérimaire est entré en vigueur le 1er juillet dernier, c'est une première étape.

Mais la signature n'est que "la fin du commencement". Il reste encore beaucoup à faire. Dans les domaines-clés de l'ASA et du Partenariat européen, il faut non seulement consolider les progrès accomplis mais également accélérer les réformes, tant en matière d'Etat de droit et d'amélioration du fonctionnement des institutions bosniennes que de renforcement des capacités administratives et des structures économiques.

L'engagement des autorités bosniennes sur ces sujets reste malheureusement trop souvent cantonné aux grands mots et à des promesses de campagne ; il n'y a pas de véritable élan au niveau national qui pourrait déboucher sur des actions et engagements concrets et produire des effets visibles pour les citoyens bosniens. Cette absence de dynamisme et de constance de la part des autorités bosniennes ne laisse pas de nous préoccuper : les progrès en vue de l'établissement d'un Etat démocratique, moderne et transparent qui aurait toute sa place au sein de l'Union européenne demeurent lents, pour ne pas dire chaotiques. L'atmosphère politique négative qui règne en Bosnie y est pour beaucoup : le repli de chaque parti sur sa base ethnique et les discours "anti-Dayton" qui remettent en cause les réformes déjà accomplies pourraient

enclencher un mauvais mouvement qui ferait revenir le pays vers des temps de division et de repli sur soi. Cette situation est pour beaucoup dans la lenteur des progrès de la Bosnie.

Cette situation n'est pourtant pas dictée par les attentes et le sentiment des peuples de Bosnie-Herzégovine. L'Europe crée de très fortes attentes de la part des citoyens bosniens, attentes qui transcendent les divisions administratives et politiques : le soutien populaire à l'UE dépasse les 80% dans l'ensemble du pays.

En dépit – ou du fait - de cette situation inquiétante, l'Union européenne maintient son engagement d'aider ce pays à avancer dans le Processus de Stabilisation et d'Association grâce à un soutien technique et financier. En outre, comme vous le savez, l'Union européenne a déployé de longue date dans ce pays l'intégralité des instruments de la Politique étrangère et de sécurité commune : mission d'observation de l'Union européenne, de 1992 à 2007 et dont le siège était à Sarajevo, Mission de Police de l'UE (MPUE) et opération militaire EUFOR/Althea. Nous sommes persuadés que le succès d'une Bosnie-Herzégovine unie et multiethnique dépend de la façon dont le pays avance sur le chemin européen.

L'expérience des dernières adhésions montre que les efforts en matière d'agenda européen sont payants. L'ASA offre une base solide et un levier pour l'engagement en profondeur de ce pays sur la voie de l'Union européenne. Cette relation contractuelle n'est pas seulement l'assurance d'un futur européen et de la prospérité, mais aussi la base des toutes les réformes nécessaires, y compris la réforme constitutionnelle. C'est de cet arrimage qui prend corps dans cet accord de stabilisation et d'association que dépend le futur de la Bosnie mais aussi l'assurance que le passé ne se répètera pas.

Je souhaiterais enfin remercier Mme Pack pour la qualité de son rapport et surtout pour son engagement ancien en faveur du renforcement des relations entre l'Union européenne et les Balkans occidentaux.

* *
*

Monsieur le Président, cher M. McMillan, Monsieur le Commissaire Rehn, Mesdames et Messieurs les députés, merci beaucoup pour la richesse et l'intérêt de ce débat. Je voudrais encore une fois remercier Mme Pack qui s'est montrée très active, qui a une très bonne connaissance de la région, qui est très présente aussi sur le terrain, qui a écouté le plus les dirigeants locaux, donc nous avons besoin de sa coopération, et enfin, qui est engagée en faveur

d'un rapprochement avec l'Union européenne mais sans concessions sur les valeurs.

Comme elle, le Conseil est préoccupé par la situation politique en Bosnie-et-Herzégovine – je l'ai dit – telle qu'elle a été décrite par plusieurs des intervenants. Ce pays – comme vous l'avez souligné – est à la croisée des chemins et des polémiques sur des rapports entre l'État central et les entités et sur le cheminement devant conduire à l'Union européenne, je l'ai dit. Ses dirigeants doivent prendre toutes leurs responsabilités dans l'évolution du pays et faire en sorte qu'ainsi la stabilisation de l'ensemble de la région soit consolidée.

Pour autant, je réponds à la question qui a été posée, c'est que la situation sécuritaire reste calme. Ni l'indépendance du Kosovo, ni l'arrestation de M. Karadzic n'ont provoqué de troubles dans le pays. L'échéance des élections municipales du 5 octobre étant passée, l'Union européenne doit désormais faire pression pour que la Bosnie-et-Herzégovine se concentre sur son agenda européen.

M. Swoboda a parfaitement répondu sur les assimilations sommaires faites entre les craintes terroristes et le caractère multiethnique de la Bosnie-et-Herzégovine, c'est justement ce qui fait la richesse de ce pays, c'est justement ce qui pourrait être son apport à l'Union européenne! Pour l'avenir,

nous veillerons à éviter toute perception d'abandon par l'Union européenne de la Bosnie-et-Herzégovine. Je souhaite rassurer M. Czarnecki sur ce point, l'Union européenne doit se prononcer sur l'avenir du bureau du Haut représentant, sachant que nous ne souhaitons, ni une fermeture prématurée sans conditionnalité, ni une prolongation artificielle de ce bureau.

S'agissant de l'avenir de la mission militaire EUFOR-Althéa, nous ne pouvons la prolonger indéfiniment. L'Union devra reconfigurer cette mission et les ministres des affaires étrangères auront à en débattre lors du Conseil du 10 novembre prochain.

Pour conclure, et pour répondre à plusieurs intervenants, je dirais qu'il faut remettre la situation de la Bosnie-et-Herzégovine dans un cadre régional. Notre objectif est de permettre à l'ensemble de la région de progresser sur la voie du rapprochement avec l'Union européenne. Un certain nombre d'évolutions positives doivent être relevées à cet égard.

Le fait que la Croatie entre dans une phase active de négociations est une bonne chose. Le fait que nous avons en Serbie, pour la première fois, un gouvernement engagé en faveur du rapprochement avec l'Union européenne et qui a donné, avec l'arrestation de Karadzic, des gages de son engagement est un élément tout à fait positif et qui doit être salué.

Les dirigeants bosniens doivent prendre garde à ne pas rester à l'écart de cette évolution, en ne pensant qu'aux règlements de compte hérités des guerres passées. Comme M. McMillan, j'ai assisté au discours de François Mitterrand dans cette enceinte. Je me souviens également de ses mots. Mais il faut effectivement dépasser ces conflits, au nom des mêmes principes que ceux qui avaient été soulignés par le président Mitterrand à cette époque.

En conclusion, les réformes demandées par l'Union européenne n'ont pas seulement pour but de permettre le rapprochement de ce pays avec l'Union européenne, ils ont avant tout pour but de faire en sorte que tous les citoyens de ce pays profitent des avancées que nous tâchons de favoriser. Et je partage tout à fait le point de vue de M. Maaten. Il est clair que nous pouvons être fiers d'être Européens, fiers de ce que font la Commission et les autres institutions pour aider la Bosnie-et-Herzégovine sur le seul chemin qui soit fondé, c'est-à-dire le chemin du rapprochement, dans le respect des valeurs, avec l'Union européenne!